

Home > Entreprises > Takapas, une marque déposée qui recycle les chaussures de sécurité

Takapas, une marque déposée qui recycle les chaussures de sécurité

Vincent Bia, dirigeant de Bia fournitures à Calais, une entreprise spécialisée dans la vente d'équipements de protection individuelle, a déposé la marque Takapas, spécialisée dans le recyclage des chaussures de sécurité. Dans la région, il est le seul à s'être attaqué à ce marché.

PAR LOLITA PÉRON - 18 AVRIL 2022



Chez Takapas, déjà près de 20 000 paires de chaussures de sécurité sont recyclées par an : elles sont broyées pour devenir du combustible solide de récupération. (© Takapas)



«Chez Bia fournitures, nous vendons des équipements de protection individuelle et nous voulions offrir des services complémentaires à nos clients. Nous avons réfléchi à ce que nous pourrions faire et c'est en découvrant que 8 millions de paires de chaussures de sécurité étaient jetées et non recyclées par an en France, que je me suis dit qu'il fallait agir», introduit Vincent Bia, dirigeant de l'entreprise calaisienne.

De là, est née Takapas, une marque déposée qui récupère les chaussures de sécurité usées dans les entreprises et les revalorisent pour en faire du combustible solide de récupération (CSR). Ce combustible sert ensuite à alimenter, entre autres, les cimenteries et les chaufferies. «Aujourd'hui, 20% de la chaussure sont revalorisés, je parle notamment des parties métalliques par exemple. Le reste est broyé en combustible», précise le dirigeant.

Objectif revalorisation

Takapas a reçu récemment de l'aide de la part de Grand Calais Terres et Mers, de l'ADEME et de la Région. Une enveloppe de 90 000 euros doit ainsi permettre au dirigeant d'aller plus loin dans le recyclage de la chaussure de sécurité. «Notre gros travail, c'est de réussir à passer en économie circulaire. Mon rêve serait de réussir à refaire des chaussures de sécurité comme neuves, mais il y a trop de normes autour de la fabrication. Alors, nous allons déjà voir pour fabriquer les semelles qui se trouvent dans les chaussures de sécurité», annonce Vincent Bia. Grâce à la subvention, le dirigeant a ainsi lancé des recherches dans un laboratoire afin de trouver la bonne formule pour ce produit. «Ces études vont nous permettre de mieux revaloriser la matière, mais également de quantifier les gisements nécessaires.»

Un projet voué à grandir

Près de 20 000 paires de chaussures de sécurité sont ainsi recyclées annuellement. Un chiffre qui devrait croître dans les années à venir, poussé par la réglementation. «La loi AGEC oblige les entreprises, à échéance 2025, à recycler tous les déchets pour lesquels il existe une filière de revalorisation. Nous venons de créer cette filière pour les chaussures», conclut Vincent Bia. Pour l'accompagner dans ce projet qui a vocation à grandir, le dirigeant souhaite embaucher. Ainsi, une place de chef de projet est actuellement disponible.

ÉTIQUETTES: FILIÈRE DE REVALORISATION CHAUSSURES DE SÉCURITÉ BIA FOURNITURES
TAKAPAS
CATEGORIES: ENTREPRISES

Recherche

GAGNEZ DU TEMPS !
PUBLIEZ vos Annonces Légales en quelques **CLICS**

PUBLIEZ dans toute la FRANCE
Service de relecture **GRATUIT**

Devis **INSTANTANÉ**

Attestation **IMMÉDIATE**

Cliquez ici

LE JOURNAL PAPIER



Parution 9090 du 06/05/2022 - Ed. Nord



Parution 9897 du 03/05/2022 - Ed. Pas-de-Calais

ARCHIVE

S'ABONNER

Accompagnons ceux qui entreprennent le changement.

CIC

Construisons dans un monde qui bouge.

NEWSLETTER

S'inscrire à la newsletter

Adresse email

S'INSCRIRE

NOUS SUIVRE

f FACEBOOK in LINKEDIN

t TWITTER i INSTAGRAM

YOUTUBE

SITES DU GROUPE

- Picardie la Gazette
- Les Tablettes Lorraines
- La Gazette Normandie
- La Gazette Oïse
- La Gazette Moselle
- La Gazette Bourgogne
- La Gazette Solutions
- Annonces légales PRO

RUBRIQUES

- Actualités
- Entreprises
- Territoires
- En bref
- Economie
- Droit
- Culture
- Tourisme
- Ventes aux enchères

SERVICES

- Marchés publics
- Abonnements

ANNONCES LÉGALES

- Annonces légales en ligne
- Publier une annonce légale
- Règlements en ligne

JOURNAL

- Lire le journal en ligne
- Abonnements
- Mentions légales

